R apport . F in . T ravaux .

Affaire 23-00040
METZ INSEE
5 RUE HENRY MARET
57 000 METZ

Visa rédacteur	**Thibaut SERRIER**
Indice - date	**Création du 07/08/2023**
Visa vérificateur	**Benoît ANSELIN**
Visa approbateur	**Patrick GLANGE**

Diffusion	
☒ Maitre d'Ouvrage	☐ Maitre d'œuvre
☐ Entreprise Générale	☐ Coordonnateur SPS

SOMMAIRE

1 Désignations des travaux et plan de zone désamiantée

2 Fiche de synthèse des matériaux traités

3 Réserves

4 Plan de retrait

5 Qualification de l'entreprise

6 Résultats d'analyses

6.1 Mesure initiale
6.2 Mesure environnementale
6.3 Mesure libératoire

7 Déchets bsda

1- Désignation des travaux

Nom de l'opération : 23-00040 Désamiantage d'un reliquat de fibrociment dans dalle béton au sous-sol

Maître d'ouvrage :

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

5 rue Henry Maret

57000 METZ

Lieu d'intervention :

INSEE METZ, Rue Henry Maret

Date d'intervention :

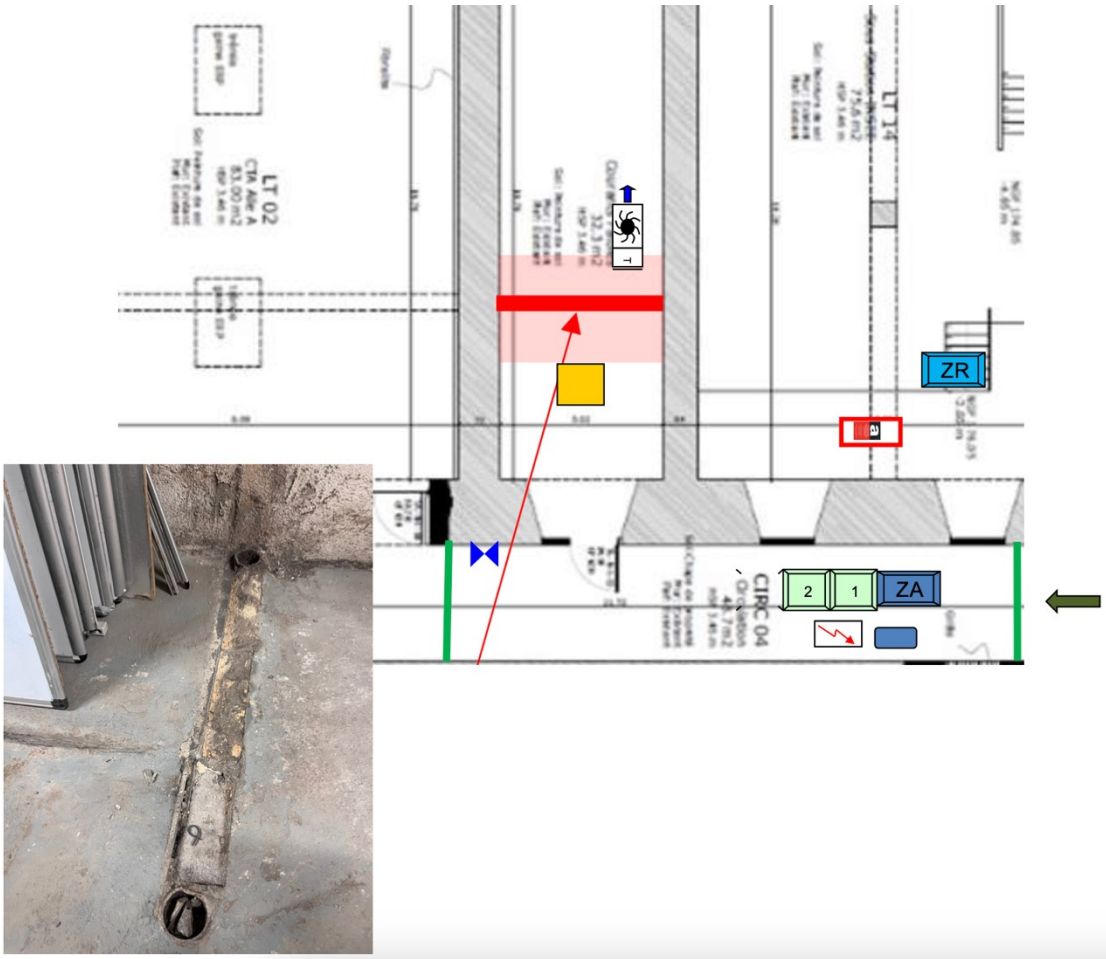
JUILLET 2023

Travaux réalisés :

Dans le cadre de l'intervention, l'opération de désamiantage consistait en la dépose des éléments suivants :

1 reliquat fibrociment se trouvant dans la dalle béton d'une pièce au sous-sol

Plans de zone traitée


LT 02
LT 14
ZR
ZA
2
1
CIRC 04

LEGENDE

Limite de confinement



Extracteur



Point d'alimentation d'eau



séparation pour permettre aux entreprises d'aller aux étages



Accès à la zone de travail



Zone de récupération



Coffret secondaire de distribution électrique



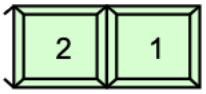
Entrée d'air



UCF



relicat de cloison fibrociment



douche d'hygiène



zone de prédécontamination



Zone de stockage déchet provisoire



Zone d'approche

2 Fiche de synthèse des matériaux traités

RECAPITULATIF DES MATERIAUX TRAITES

	QUANTITE	TRAITE	NON TRAITE	RESERVE
REVETEMENT FIBROCIMENT	0,02 T	X		
EPI	0,001 T	X		

HISTORIQUE CONTROLE VISUEL

METZ INSEE (23-00040)

Ajouter un contrôle visuel

Date	Zone	Contrôleur	Statut	Observation
19/07/2023	intérieur	JACQUOT Sébastien	Conforme	Ras

3 Réserves

RAS. Les autres éléments amiantés cités au diagnostic avant travaux ne seront pas traités dans le cadre de nos travaux

4- Plan de retrait avec ses annexes et la stratégie

PDRE N° P2023053101C
Réf. interne : 23-00040
Transmis
Complet

SAT FRANCE
44870193800038
6 RUE CLÉMENT ADER
57970 YUTZ

METZ INSEE
5 rue Henry Maret
57000 Metz

SOMMAIRE

1. Administratif
 a. Donneur d'ordre
 b. Entreprise de désamiantage
 c. Personnes à contacter pour l'opération
2. Opération
 a. Localisation
 b. Nature des travaux
 c. Informations sur l'opération
 d. Documents
 i. Liste récapitulative des travailleurs susceptibles d'être affectés au chantier
 ii. Notices de postes exposant à l'amiante
 iii. Modalités des contrôles d'empoussièrement environnemental
3. Zone de travaux
 a. Liste des zones de travaux
 b. Liste des processus utilisés (Décrit dans la partie « Contenu »)
 c. Processus par zone de travaux
 d. Zone 1 – Zone n°1
 i. Identification
 ii. Processus
 1. Tableau récapitulatif des processus utilisés sur la zone
 2. Processus 3 - D07 – Amiante ciment par déconstruction en intérieur
 a. Identification
 b. Caractéristique du processus
 c. Empoussièrement
 d. Modalités de contrôle d'empoussièrement
 e. Commentaires
 f. Documents
 i. Notice de poste
 ii. Fiche Processus
 iii. Autres
 iii. Documents
 1. Bilan aéraulique prévisionnel
 2. Caractéristiques des équipements utilisés pour la protection et la décontamination
 3. Caractéristiques des équipements utilisés pour l'évacuation des déchets
 4. Procédures de décontamination des travailleurs et des équipements

5. Durées et temps de travail
6. Autres documents

4. Gestion des déchets
 a. Procédures de gestion des déblais, des remblais et des déchets
5. Dossiers techniques
 a. Dossier Technique Amiante
 b. Rapport de repérage amiante avant travaux
6. Documents annexes
7. Respect des points réglementaires

ADMINISTRATIF

Donneur d'ordre

◉ PERSONNE MORALE

SIRET
12002701600589

NOM OU RAISON SOCIALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

ADRESSE POSTALE
5 RUE HENRY MARET, 57000 METZ

Entreprise de désamiantage

SIRET
44870193800038

NOM OU RAISON SOCIALE
SAT FRANCE

ADRESSE POSTALE
6 RUE CLÉMENT ADER, 57970 YUTZ

COMPLÉMENT D'ADRESSE
6 RUE CLEMENT ADER ZONE ACTYPOLE

CERTIFICATIONS

- AM333 / QUALIBAT / 06/02/2027

Personnes à contacter pour l'opération

RÔLE	NOM	PRÉNOM	COURRIEL	TÉLÉPHONE
Correspondant de l'entreprise	serrier	thibaut	thibaut.serrier@polygongroup.com	0617773544
Correspondant du donneur d'ordre	STOJANOV	alexandre	alexandre.stojanov@insee.fr	06 19 94 25 46

OPÉRATION Complet

Localisation

RÉFÉRENCE INTERNE
23-00040

NOM DE L'OPÉRATION
METZ INSEE

ADRESSE POSTALE
5 rue Henry Maret, 57000 Metz

MODALITÉS D'ACCÈS
ND

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES
Longitude : ND
Latitude : ND

Plan d'accès à l'opération (1)

- insee metz.png (1 Mo)

Nature des travaux

TYPE D'OPÉRATION
Retrait complet

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ
- Ouvrages intérieurs de bâtiment

DESCRIPTION DU OU DES ENVIRONNEMENTS
- Milieu intérieur

Informations sur l'opération

DÉBUT PRÉVISIONNEL
17/07/2023

DURÉE PRÉVISIONNELLE
4.0 Jours

FIN PRÉVISIONNELLE
21/07/2023

FIN EFFECTIVE
ND

NOMBRE DE TRAVAILLEURS IMPLIQUÉS
3

NIVEAU D'EMPOUSSIÈREMENT LE PLUS ÉLEVÉ
N1

Documents

Liste récapitulative des travailleurs susceptibles d'être affectés au chantier (1)

- Liste des employés et des formations au 12.05.2023.pdf (24 Ko)

Notices de postes exposant à l'amiante (2)

- F 108 - B - Notice de poste, retrait de matériau amianté.pdf (1 Mo)
- F 109 - B - Notice de poste, responsable de SAS.pdf (1 Mo)

Modalités des contrôles d'empoussièrement environnemental (1)

- IA 036 - A - Modalités des contrôles d'empoussièrement.pdf (222 Ko)

ZONES DE TRAVAUX Complet

Liste des zones de travaux

ZONE	NOM	DESCRIPTION	COMPLÉTUDE
n°1	Zone n°1	retrait d'un reliquat de plaque fibrociment amianté	

Liste des processus utilisés

RÉF.	MATÉRIAU	TECHNIQUE ET MODE OPÉRATOIRE	MPC	CHANTIER	NIVEAU EMP. ATTENDU	ZONES
Processus 3 - D07	Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires	Désemboitage - Dépose	Abattage /	Validation 3	ND	Zone n°1

Processus par zone de travaux

ZONE	REF.	MATERIAU	TECHNIQUE ET MODE OPÉRATOIRE	MPC	QUANTITÉ MATÉRIAUX	CHANTIER	NIVEAU D'EMPOUSSIÈREMENT ATTENDU	NOM PROCESSUS
Zone n°1	Processus 3 - D07	Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires	Désemboitage - Dépose	Abattage /	1.0 Mètre (s) linéaire (s)	Validation 3	ND	Amiante ciment par déconstruction en intérieur

ZONE 1 – ZONE N°1

Identification

DESCRIPTION DE LA LOCALISATION

retrait d'un reliquat de plaque fibrociment amianté

Pièces jointes (photo, plan) (2)

- Plan d'implantation de la zone intérieure.pdf (2 Mo)
- IMG_6214.JPG (4 Mo)

Processus

Tableau récapitulatif des processus utilisés sur la zone

REF.	PROCESSUS	MATERIAU	QUANTITÉ
Processus 3 - D07	Amiante ciment par déconstruction en intérieur	Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d' activités bâtimentaires	1.0 Mètre(s) linéaire(s)

Processus 3 - D07 – Amiante ciment par déconstruction en intérieur

Identification

RÉFÉRENCE PROCESSUS
Processus 3 - D07

NOM DU PROCESSUS
Amiante ciment par déconstruction en intérieur

Caractéristique du processus

MATÉRIAU
Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires

QUANTITÉ
1.0 Mètre(s) linéaire(s)

TECHNIQUE ET MODE OPÉRATOIRE
Désemboitage - Dépose

MOYEN DE PROTECTION COLLECTIVE (MPC)
Abattage /

Empoussièrement

PROGRAMME DE MESURE DES NIVEAUX D'EMPOUSSIÈREMENT
Validation 3

DERNIER RÉSULTAT RÉGLEMENTAIRE MESURÉ EN F/L
7.89

NIVEAU DU DERNIER RÉSULTAT RÉGLEMENTAIRE
N1

DATE DU DERNIER RÉSULTAT RÉGLEMENTAIRE
21/07/2022

TAUX ATTENDU DÉFINI PAR LA BASE SCOL@MIANTE
814.0

NIVEAU DÉFINI PAR SCOL@MIANTE
N2

TAUX ATTENDU PAR L'ENTREPRISE
ND

NIVEAU ATTENDU PAR L'ENTREPRISE
ND

Commentaires
ND

Documents

Notice de poste (1)

- F 108 - B - Notice de poste, retrait de matériau amianté.pdf (1 Mo)

Fiche Processus (1)

- Processus 3 - D 09 - Amiante ciment par déconstruction en intérieur.pdf (3 Mo)

Autres (0)

Documents (pour la zone)

Bilan aéraulique prévisionnel (0)

Caractéristiques des équipements utilisés pour la protection et la décontamination (3)

- extracteurs beacon eole 2000.pdf (3 Mo)
- NOTICE_TD100-5C-V3.pdf (2 Mo)
- notice EVO_2-3.pdf (2 Mo)

Caractéristiques des équipements utilisés pour l'évacuation des déchets (1)

- C 047 - Consigne de sortie déchets-matériels hors confinement.pdf (1 Mo)

Procédures de décontamination des travailleurs et des équipements (3)

- C 047 - Consigne de sortie déchets-matériels hors confinement.pdf (1 Mo)
- PA 018 - D - Procédure de décontamination et de conditionnement du matériel.pdf (4 Mo)
- C 017 - E - Entrée-Sortie de SAS 3 Personnel.pdf (967 Ko)

Durées et temps de travail (1)

- IA 046 - A - Durée et temps de travail.pdf (188 Ko)

Autres documents (0)

GESTION DES DÉCHETS Complet

Procédures de gestion des déblais, des remblais et des déchets (1)

- PA 022 - Procédure de gestion des déblais, remblais et déchets.pdf **(586 Ko)**

DOSSIERS TECHNIQUES Complet

Dossier Technique Amiante (0)

Rapport de repérage amiante avant travaux (1)

- RP_20230210_VERITAS_17774621_AM_DTA_1-8ZSEG_131.pdf **(4 Mo)**

DOCUMENTS ANNEXES AU PDRE

Documents annexes au PDRE (0)

RESPECT DES POINTS RÉGLEMENTAIRES

Le plan de démolition, de retrait ou d'encapsulage est établi en fonction du périmètre du marché de travaux auxquels il correspond.

POINT RÉGLEMENTAIRE	RUBRIQUE	COMPL-ÉTUDE	N° ZONE TRAVAUX 1
1° / La localisation de la zone à traiter	Zones de travaux	✓	✓
2° / Les quantités d'amiante manipulée	Zones de travaux	✓	✓
3° / Le lieu et description de l'environnement de chantier où les travaux sont réalisés	Opération	✓	
4° / La date de commencement et durée probable des travaux	Opération	✓	
5° / Le nombre de travailleurs impliqués	Opération	✓	
6° / Le descriptif du ou des processus mis en œuvre	Zones de travaux	✓	✓
7° / Le programme de mesures d'empoussièrement du ou des processus mis en œuvre	Zones de travaux	✓	✓
8° / Modalités des contrôles d'empoussièrement R.4412-126, R4412-127, R4412-128	Opération	✓	
9° / Les caractéristiques des équipements utilisés pour la protection et la décontamination des travailleurs ainsi que celles des moyens de protection des autres personnes qui se trouvent sur le lieu ou à proximité des travaux	Zones de travaux	✓	✓
10° / Les caractéristiques des équipements utilisés pour l'évacuation des déchets	Zones de travaux	✓	✓
11° / Les procédures de décontamination des travailleurs et des équipements	Zones de travaux	✓	✓
12° / Les procédures de gestion des déblais, des remblais et des déchets	Gestion des déchets	✓	
13° / Les durées et temps de travail R.4412-118, R.4412-119	Zones de travaux	✓	✓
14° / Les dossiers techniques R.4412-97	Dossiers techniques	✓	
15° / Les notices de poste R.4412-39	Zones de travaux	✓	✓
15° / Les notices de poste R.4412-39	Opération	✓	
16° / Un bilan aéraulique prévisionnel, établi par l'employeur, pour les travaux réalisés sous confinement aux fins de prévoir et de dimensionner le matériel nécessaire à la maîtrise des flux d'air	Zones de travaux	✓	✓
17° / La liste récapitulative des travailleurs susceptibles d'être affectés au chantier. Elle mentionne les dates de validité des attestations de compétence des travailleurs, les dates de visites médicales et précise le nom des travailleurs sauveteurs secouristes du travail affectés, le cas échéant, au chantier ainsi que les dates de validité de leur formation	Opération	✓	
18° / Dans le cas d'une démolition, les modalités de retrait préalable de l'amiante et des articles en contenant ou justifications de l'absence de retrait : R.4412-135	Opération	✓	

de

mesure de la concentration en fibre d'amiante dans l'air

Numéro de dossier : 23-METZ-1254
Date de la mission : 23/06/2023

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante Décret n° 2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis Arrêté du 19 août 2011 relatif aux conditions d'accréditation des organismes procédant aux mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis Arrêté du 30 mai 2018 modifiant l'arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages
Norme(s) utilisée(s)	**Stratégie** : NF EN ISO 16000-1 et NF EN ISO 16000-7, son guide d'application GA X 46-033; **Prélèvement** : NFX 43-050 et NFX 43-269 **Analyse** : NF X 43-050

Adresse du chantier

Adresse	Rue :..... **METZ INSEE - 5 rue Henry Maret - Chantier 23-00040** Code postal, ville :.. **57000 METZ (France)**
Type de logement : Fonction principale du bâtiment :	 **Bureaux**

Le donneur d'ordre

Le donneur d'ordre	Nom et prénom :.... **SAT - M. Thibaut SERRIER** Adresse :..... **6, rue Clément Ader** **57970 YUTZ (France)**

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme cofrac	Détail de l'Accreditation
Responsable stratégie Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Baptiste KIRCH	Responsable de stratégie et d'intervention	COFRAC	Obtention : 21/11/2018 Échéance : 31/10/2022 N° : 1-6507

Raison sociale de l'entreprise : **Amiant'Air** (Numéro SIRET : **829 850 502 00032)**
Adresse : **11, rue du Bois le Duc - 54500 VANDœuvre LES NANCY**
Mail : **baptiste.kirch@amiantair.fr**

La stratégie d'échantillonnage

Date d'émission de la stratégie d'échantillonnage : 23/06/2023, remis au propriétaire le 23/06/2023

Diffusion : le présent rapport de stratégie d'échantillonnage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses

Pagination : le présent rapport de stratégie d'échantillonnage avec les annexes comprises, est constitué de 17 pages

Accréditation N°**1-6507**
Portée disponible sur
https://www.cofrac.fr/

Sommaire

1 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
2 Conditions de réalisation de la stratégie
2.1 L'objet de la mission et cadre
2.2 Bilan de l'analyse documentaire
3 Empoussièrement Statique (intérieur et extérieur)
3.1 L'objectif(s) de mesurage lié à la mission
3.2 Stratégie d'empoussièrement statique
3.2.1 Liste des bâtiments et caractéristiques
3.2.2 Liste des zones homogènes et pièces correspondantes
3.3 Tableau résume des pompes statiques
4 Empoussièrement individuel
4.1 L'objectif(s) de mesurage lié à la mission
4.2 Stratégie d'empoussièrement individuel
4.3 Tableau résume des pompes sur opérateur
5 Signatures
6 Plan
7 Annexes

1. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise	Adresse	Numéro de l'accréditation
ITGA	1, rue Graham Bell - Technopôle 2000 57070 METZ	1-6091
Eurofins LEM	20 rue du Kochersberg 67700 Saverne	1-1751

2. – Conditions de réalisation de la stratégie

2.1 L'objet de la mission et cadre

Les mesures sont réalisées dans le but d'établir la concentration en fibre d'amiante dans l'air dans le bâtiment concerné.
Les missions d'empoussièrement sont généralement effectuées dans le cadre

- de l'utilisation courante des locaux,
- d'un incident lié à l'amiante (destruction d'amiante, découverte fortuite, présence de débris non contôlés..),
- de vérification suite à des travaux liés à l'amiante,
- d'une restitution aux occupants,
- d'une vérification de l'empoussièrement aux postes de travail,
- d'une mesure environnementale.

Plus particulièrement, le donneur d'ordre a mandaté l'entreprise **Amiant'Air** pour effectuer les contrôles dans le cadre suivant :

La société **SAT - M. Thibaut SERRIER** nous a demandé d'établir la stratégie de prélèvements conformément à la Norme ISO 16000-7 et son guide d'application GA X 46 033 pour les mesures :

☒ Avant travaux

☒ Pendant travaux

☒ Après travaux

☐ Dans le cadre de mesure ambiance (CSP)

Cette stratégie comprend les méthodes analytiques, le nombre, les fréquences et les emplacements des mesures d'empoussièrement.

Conformément à l'article R 4412-105, cette proposition de stratégie devra être transmise au médecin du travail, au CHSCT ou, à défaut, aux délégués du personnel pour consultation. Leurs éventuels avis devront nous être transmis.

Les prélèvements statiques sont réalisés avec des pompes AM 3000 SDEC et des têtes Cathia.

Les prélèvements sur opérateur sont réalisés avec des pompes APEX 2 CASELLA.

2.2 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Emplacement des installations de chantier, processus mis en œuvre, plan des locaux, niveau d'empoussièrement attendu...	Plan de retrait n°P2023053101C de la société SAT
Type de MPCA, emplacement des MPCA, état de dégradation et type d'amiante	Plan de retrait n°P2023053101C de la société SAT

La présente stratégie est établie grâce aux informations fournies par le client. Ces dernières sont considérées comme exactes et nous dédouane de toutes responsabilités en cas d'informations erronées ou manquantes.

Observations :

Source potentielle d'amiante :

☐ Ajouté délibérement

☐ Naturellement présent

☒ Absence d'information

3. – Empoussièrement statique (intérieur et extérieur)

Objectif(s) de mesurage lié à la mission

Référence objectif	Question traduisant l'objectif de mesure	Objectifs des mesures	Nom usuel de l'objectif
G	Quelle est la concentration de référence en fibres d'amiante en suspension dans l'air devant servir d'élément de comparaison pour les effets d'une activité ?	Déterminer la concentration en fibres d'amiante des locaux directement ou indirectement affectés par la réalisation des travaux. Pouvoir comparer des valeurs « avant, pendant et après travaux ». Cette mesure est appelée « état initial ».	Avant travaux et interventions liées à l'amiante : État initial
M	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air des locaux affectés directement par la réalisation des travaux (couloir d'accès à la zone de travail, pièces affectées par les vibrations des travaux...) ?	Permettre à l'entreprise en charge des travaux de connaître la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air des locaux affectés directement ou indirectement par la réalisation des travaux afin de s'assurer que : — ces locaux ne sont pas pollués par l'activité en cours ; — les mesures de protection mises en œuvre pour la réalisation des travaux sont efficaces. Cette mesure est communément appelée « environnementale chantier ».	Pendant travaux et interventions liées à l'amiante : Mesure environnementale chantier
N	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air à proximité des rejets d'extracteur ?	Permettre à l'entreprise en charge des travaux de vérifier l'absence de rejets de fibres d'amiante par les extracteurs	Pendant travaux et interventions liées à l'amiante : Contrôle extracteurs
P	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air dans la zone d'approche du sas personnel ?	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone d'approche afin de s'assurer que le travailleur n'est pas exposé à l'inhalation de fibres d'amiante lorsqu'il n'a pas sa protection respiratoire. NOTE En cas de pollution, rechercher son origine en vérifiant notamment que : — les opérateurs respectent les procédures de sortie de la zone contaminée ; — l'aéraulique du sas, quand il existe, fonctionne normalement ; — l'air introduit dans la zone d'approche n'est pas à l'origine de la pollution.	Pendant travaux et interventions liées à l'amiante : Contrôle zone d'approche sas personnel
Q	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air dans la zone de récupération ?	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone de récupération afin de s'assurer que le travailleur n'est pas exposé à l'inhalation de fibres d'amiante lorsqu'il ne porte pas sa protection respiratoire.	Pendant travaux et interventions liées à l'amiante : Contrôle zone de récupération
U	La concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air est-elle suffisamment réduite pour permettre le retrait des moyens de protection collective (arrêt des extracteurs, démantèlement du confinement, …) ?	Déterminer si la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone traitée a été réduite à une valeur acceptable pour permettre le retrait des moyens de protection collective et le démantèlement du confinement. Cette mesure est communément appelée « restitution 1 » (ou « libératoire »).	A la fin de travaux de traitement de l'amiante : Mesure de restitution 1 (libératoire)

Les cases vertes correspondent aux exigences du code de la santé publique.
Les cases bleues correspondent aux exigences du code du travail.

Type d'analyse nécessaire à la réalisation de la stratégie

META : La mesure est effectuée selon la norme NF X43-050.

META E : il s'agit de mesures effectuées avec une analyse selon la norme NF X43-050 et un prélèvement 4H minimum.
META op : il s'agit de mesures effectuées avec une analyse selon la norme NF X43-050 et un prélèvement selon la norme NF X43-269 fait sur opérateur à un débit de 3 litres par minute.

RAPPELS REGLEMENTAIRES pour les mesures citées ci-dessus :

Air

Hygiène des lieux de travail : Exposition aux fibres d'amiante au poste de travail
Respect du Code du Travail Calcul de VLEP < 10 f/l

Air Ambiant/ Hors Portée Environnementale : Respect du Code de la Santé Publique < 5 f/l

Hygiène des lieux de travail et air ambiant sous accréditation

Adduction d'air : Respect des VLE, hors accréditation

Eau

Unité de Chauffe et de Filtration : Contrôle de la qualité de l'eau après filtration < 30 mg/l
Hors accréditation

3.2 Stratégie d'empoussièrement statique

3.2.1 Liste des bâtiments et caractéristiques du périmètre d'investigation :

Nom du bâtiment	Adresse	Catégorie	Année de construction	Nombre de zone	Photo
INSEE	METZ INSEE - 5 rue Henry Maret 57000 METZ France	Autres		3	

Liste des pièces du périmètre d'investigation :

INSEE - Pièce 1

Le périmètre d'investigation comprends l'ensemble des locaux et parties d'immeuble concernés par la mission de prélèvement.

Les résultats ne se rapportent qu'au périmètre d'investigation défini et ne prennent pas en compte les locaux adjacent, l'environnement extérieur ou les problématiques de pollution associées à ces derniers.

3.2.2 Liste des zones homogènes et pièces correspondantes :

IDENTIFICATION DE LA ZONE HOMOGENE : Zone homogène 1 - EI

Catégorie de la zone :

Matériaux concernés

Nom du matériau : Plaque FC
Etat de conservation : Dégradation locale

Emplacement : Centre de pièce
Type d'amiante : Non connu

Informations concernant la norme

- Prélèvement initial

Objectif de la mesure : G - Avant travaux et interventions liées à l'amiante
Libellé de l'objectif : État initial
Sensibilité analytique obj. : 0.3 (BS : <5f/l)

Nombre de pièce unitaire : 1

Nombre de dispositif : 2
Durée du prélèvement : 24 heures

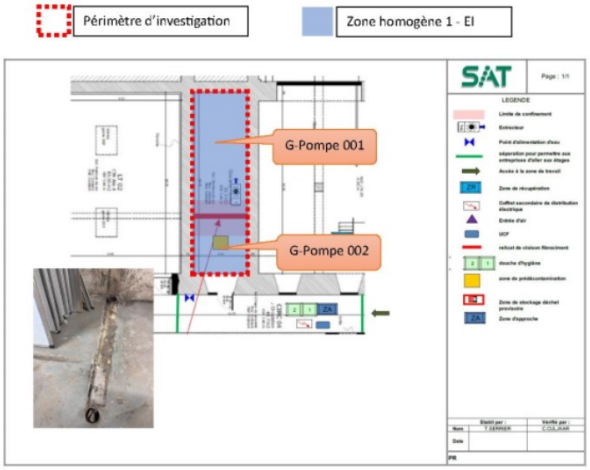
Condition de prélèvement

Chocs et vibrations : Faible
Protection : Aucune protection
Circulation d'air : Faible

Protection Opérateur : FFP3
Facteur : 10

Usage de la Zone

Usage : Local de Vie
Activité : Simulation de l'occupation avec mise en suspension et maintien avec ventilateur
Occupation : De jour
Période d'occupation : Non occupé



Commentaires sur la zone : Sans objet

Désignation du local	Surface / Longueur (m²) / (m)	Nombre de pièces unitaires	Nom du prélèvement (sur plan)
INSEE - Pièce 1	<100m² / <15m	1	Pompe 001, Pompe 002

IDENTIFICATION DE LA ZONE HOMOGENE : Zone de travail

Catégorie de la zone :

Matériaux concernés

Nom du matériau : Plaque FC
Etat de conservation : Dégradation locale

Emplacement : Environnementale
Type d'amiante : Non connu

- Prélèvement environnemental

Objectif de la mesure : M, N, P, Q - Pendant travaux et interventions liées à l'amiante
Libellé de l'objectif : Mesure environnementale chantier, Contrôle extracteurs, Contrôle zone d'approche sas personnel, Contrôle zone de récupération
Sensibilité analytique obj. : (BS : <5f/l)

Nombre de dispositif : 4
Durée du prélèvement : 4 heures
Fréquence : Hebdomadaire

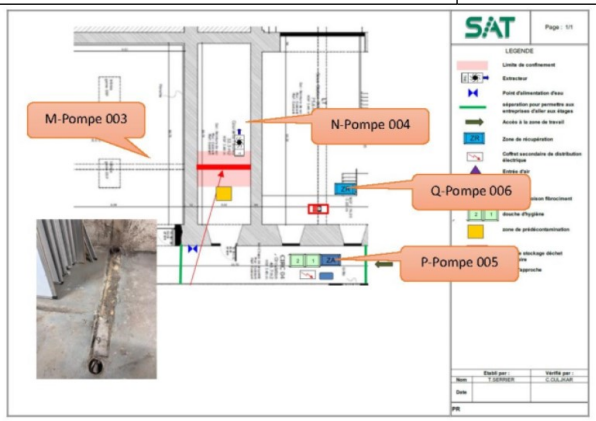
Condition de prélèvement

Chocs et vibrations : Faible
Protection : Confinement dynamique
Circulation d'air : Faible

Protection Opérateur : TM3P
Facteur : 60

Usage de la Zone

Usage : Local de Vie
Activité : Activité humaine réelle.
Occupation : De jour
Période d'occupation : Non occupé



Commentaires sur la zone : Sans objet

Désignation du local	Surface / Longueur (m²) / (m)	Nombre de pièces unitaires	Nom du prélèvement (sur plan)
INSEE - Pièce 1	<100m² / <15m	1	

IDENTIFICATION DE LA ZONE HOMOGENE : Zone homogène 1 - R1

Catégorie de la zone :

Matériaux concernés

Nom du matériau : Plaque FC
Etat de conservation : Dégradation locale

Emplacement : Centre de pièce
Type d'amiante : Non connu

- Prélèvement final / de restitution

Objectif de la mesure : U - A la fin de travaux de traitement de l'amiante
Libellé de l'objectif : Mesure de restitution 1 (libératoire)
Sensibilité analytique obj. : 0.3 (BS : <5f/l)

Nombre de dispositif : 1
Durée du prélèvement : 24 heures

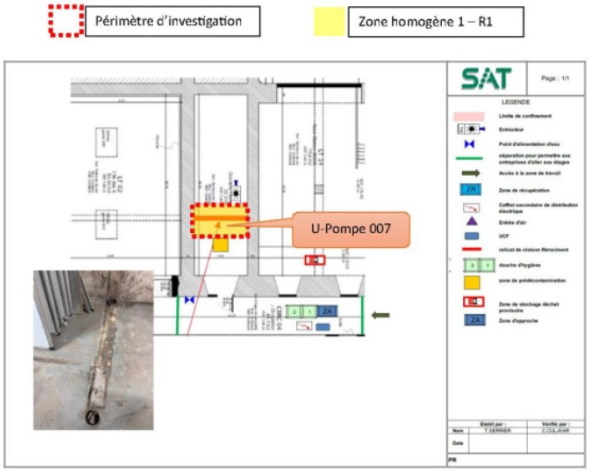
Condition de prélèvement

Chocs et vibrations : Faible
Protection : Confinement dynamique
Circulation d'air : Faible

Protection Opérateur : TM3P
Facteur : 60

Usage de la Zone

Usage : Local de Vie
Activité : Simulation d'activité humaine avec extracteur
Occupation : De jour
Période d'occupation : Non occupé



Commentaires sur la zone : La superficie de la pièce est inférieure à 10m².

Désignation du local	Surface / Longueur (m²) / (m)	Nombre de pièces unitaires	Nom du prélèvement (sur plan)
INSEE - Pièce 1	<100m² / <15m	1	Pompe 007

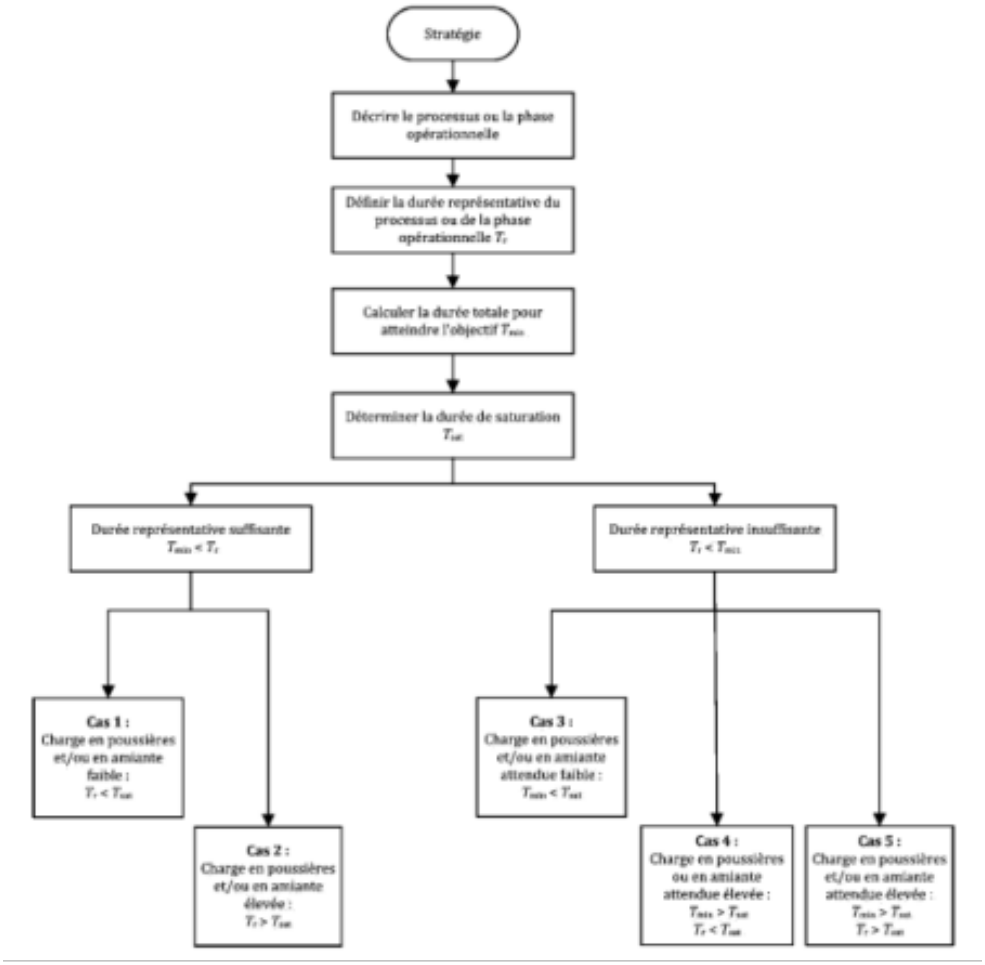
3.3 Tableau résume des pompes statiques

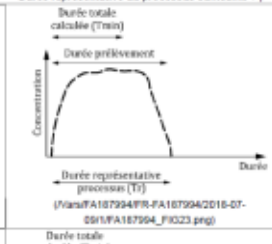
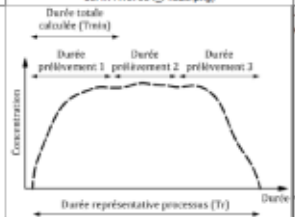
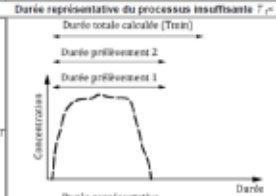
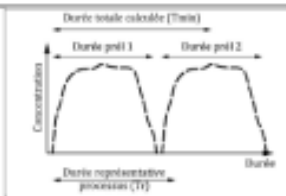
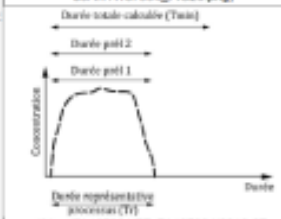
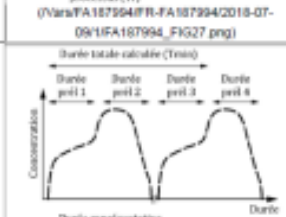
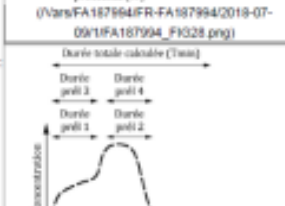
Zone homogène	Pompe	Localisation	Objectif	Durée objectif	Fréquence objectif
Zone homogène 1 - EI	Pompe 001	INSEE - Pièce 1	G État initial	24 heures	/
Zone homogène 1 - EI	Pompe 002	INSEE - Pièce 1	G État initial	24 heures	/
Zone de travail	Pompe 003	En limite de chantier	M Mesure environnementale chantier	4 heures	Hebdomadaire
Zone de travail	Pompe 004	Sortie extracteur	N Contrôle extracteurs	4 heures	Hebdomadaire
Zone de travail	Pompe 005	Zone d'approche sas personnel	P Contrôle zone d'approche sas personnel	4 heures	Hebdomadaire
Zone de travail	Pompe 006	Dans la zone de récupération	Q Contrôle zone de récupération	4 heures	Hebdomadaire
Zone homogène 1 - R1	Pompe 007	INSEE - Pièce 1	U Mesure de restitution 1 (libératoire)	24 heures	/

4. – Empoussièrement Individuel

4.1 L'objectif(s) de mesurage lié à la mission

Référence objectif	Question traduisant l'objecti de mesure	Objectifs des mesures	Nom usuel de l'objectif
J	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air lors de l'activité du travailleur lors de l'évaluation ou de la validation du processus ? Les moyens de prévention prévus et mis en œuvre sont-ils adaptés au niveau d'empoussièrement mesuré ?	Évaluer l'empoussièrement de l'air par des fibres d'amiante, au cours des différentes phases opérationneles, afin d'estimer le risque d'inhalation compte-tenu du facteur de protection assigné de l'appareil de protection respiratoire mis à disposition des travailleurs, suite à l'analyse de risques dans le but d'abaisser au maximum ce risque et de permettre le calcul de l'exposition. Valider les processus de travail.	Pendant travaux et interventions liées à l'amiante : Validation de processus



Cas	Illustration	Modalités de prélèvement et d'analyse possibles
Durée représentative du processus suffisante $T_r > 7min$		
Cas 1 : Charge en poussières et/ou en amiante faible: $T_r < T_{sat}$	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG23.png)	— Prélèvement sur 1 filtre — Analyse du filtre
Cas 2 : Charge en poussières et/ou en amiante élevée : $T_r > T_{sat}$	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG24.png)	— Prélèvements successifs sur plusieurs filtres en série de durées inférieures à Tsat avec : x = arrondi supérieur (T_r/T_{sat}) ∑ durées de prélèvement = T_r. — Analyse séparée de chaque filtre.
Durée représentative du processus insuffisante $T_r < T_{min}$		
Cas 3 : Charge en poussières et/ou en amiante attendue faible : $T_{min} < T_{sat}$ $T_1 + T_2 < T_{sat}$	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG25.png)	— Prélèvement en parallèle sur plusieurs filtres, sur un ou plusieurs opérateurs d'un même GES avec : durées de prélèvement = T_r — Analyse conjointe de fractions identiques des filtres.
Cas 4: Charge en poussières et/ou en amiante attendue élevée : $T_{min} < T_{sat}$ $T_{sat} < T_r$	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG26.png)	— Prélèvement sur plusieurs filtres parallèles ou successifs sur un ou plusieurs opérateurs d'un même GES avec : durée de prélèvement = T_r
	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG27.png)	— Analyse des filtres séparément ou par sous-groupes.
Cas 5 : Charge en poussières et/ou en amiante attendue élevée : $T_{min} < T_{sat}$ $T_{sat} < T_r$	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG28.png)	— Prélèvements parallèles ou successifs sur plusieurs filtres, sur un ou plusieurs opérateurs d'un même GES avec : Durée de prélèvement = T_{sat} ∑ durées de prélèvement = k × T_r (k étant un nombre entier) — Analyse séparée des filtres.
	 (/Vars/FA187994/FR-FA187994/2018-07-09/1/FA187994_FIG29.png)	

4.2 Stratégie d'empoussièrement individuel

IDENTIFICATION DU GROUPE D'EXPOSITION HOMOGENE : Processus 03 - D 07 - Amiante-ciment par déconstruction en intérieur-M10-T14

Matériaux de la GES : M10 - Revêtement intérieur / Faux plafond : carton amianté, panneau sandwich , M20 - Revêtement intérieur / Faux plafond : plaque fibro ciment, M22 - Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires, M23 - Porte ou clapet coupe-feu / Porte palière d'ascenseur / Autre élément solide équivalent

Technique de la GES : T14 - Dépose par le dessous - Désemboîtage - Déconstruction, T15 - Dépose par le dessus - Désemboîtage - Déconstruction

Famille d'Amiante : Chrysotile
Cadence :
Matériaux à prélever : Oui

-Objectif phase de validation -

Concentration attendus : Niveau 1
Objectifs visé : SA=1
Concentration attendue : 8.28
Durée (Tr, Tmin, Tast) : 30, 222, 240
SAv : 1
Fraction : 0,5
S : 300
s : 0,01
N1 : 84
N2 : 90
N3 : 28

Cas : Cas 3
Nbr d'opérateur : 02
Nbr de pompes /opé. : 02
Nbr de prlvt successif : 01
Durée des séquences : 60
Nbr de séquences : 1

Technique de travaux

Outils manuels : Petit outillage manuel, pinces
Outils mécaniques : Dévisseuse, scie sabre
Co-Activité : Non
Tâches : Polyvalence

Génération de poussière : L'activité va générer de la poussière

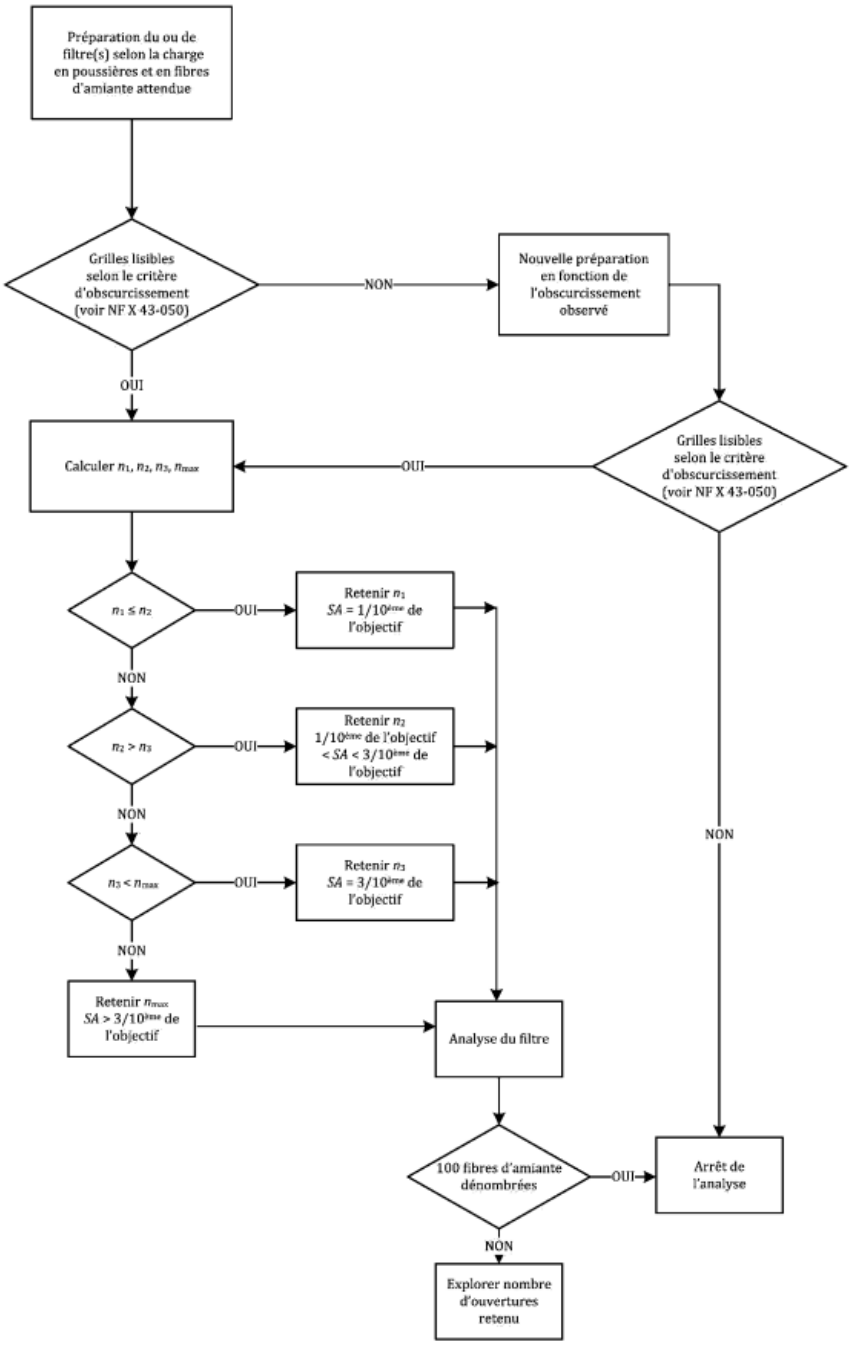
Moyen de protection collectif (MPC)

Aspiration : Absence de captage localisé
Isolement de la zone : Absence de confinement de la zone
Travail en milieu humide : Humidification du matériau par pulvérisation des matériaux seule
Décontamination : Installation mobile à 5 compartiments
Renouvellement : Absence de ventilation mécanique
Dépressurisation : /

Moyen de protection individuelle (EPI)

Vestimentaire : Combinaison de type 5, Gants, Surbottes
Respiratoire : TM3P
Facteur assigné : 60

Phases opérationnelles : Humidification - Durée : 5 - Commentaire :
Recouvrement - Durée : 10 - Commentaire :
Dépose des fixations - Durée : 5 - Commentaire :
Déconstruction - Durée : 10 - Commentaire :
Commentaires sur la zone : Sans objet


Préparation du ou de filtre(s) selon la charge en poussières et en fibres d'amiante attendue
Grilles lisibles selon le critère d'obscurcissement (voir NF X 43-050)
NON
Nouvelle préparation en fonction de l'obscurcissement observé
OUI
Calculer n_1, n_2, n_3, n_{max}
OUI
Grilles lisibles selon le critère d'obscurcissement (voir NF X 43-050)
$n_1 \leq n_2$
OUI
Retenir n_1 SA = 1/10ème de l'objectif
NON
$n_2 > n_3$
OUI
Retenir n_2 1/10ème de l'objectif < SA < 3/10ème de l'objectif
NON
$n_3 < n_{max}$
OUI
Retenir n_3 SA = 3/10ème de l'objectif
NON
Retenir n_{max} SA > 3/10ème de l'objectif
NON
Analyse du filtre
100 fibres d'amiante dénombrées
OUI
Arrêt de l'analyse
NON
Explorer nombre d'ouvertures retenu

4.3 Tableau résume des pompes individuelles

Groupe d'exposition similaire	Pompe	Matériaux & Technique	Objectif	Durée objectif
Processus 03 - D 07 - Amiante-ciment par déconstruction en intérieur-M10-T14	Opé01-P01	M10 - Revêtement intérieur / Faux plafond : carton amianté, panneau sandwich , M20 - Revêtement intérieur / Faux plafond : plaque fibro ciment, M22 - Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires, M23 - Porte ou clapet coupe-feu / Porte palière d'ascenseur / Autre élément solide équivalent T14 - Dépose par le dessous - Désemboîtage - Déconstruction, T15 - Dépose par le dessus - Désemboîtage - Déconstruction	J Validation de processus	60
Processus 03 - D 07 - Amiante-ciment par déconstruction en intérieur-M10-T14	Opé01-P02	M10 - Revêtement intérieur / Faux plafond : carton amianté, panneau sandwich , M20 - Revêtement intérieur / Faux plafond : plaque fibro ciment, M22 - Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires, M23 - Porte ou clapet coupe-feu / Porte palière d'ascenseur / Autre élément solide équivalent T14 - Dépose par le dessous - Désemboîtage - Déconstruction, T15 - Dépose par le dessus - Désemboîtage - Déconstruction	J Validation de processus	60
Processus 03 - D 07 - Amiante-ciment par déconstruction en intérieur-M10-T14	Opé02-P03	M10 - Revêtement intérieur / Faux plafond : carton amianté, panneau sandwich , M20 - Revêtement intérieur / Faux plafond : plaque fibro ciment, M22 - Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires, M23 - Porte ou clapet coupe-feu / Porte palière d'ascenseur / Autre élément solide équivalent T14 - Dépose par le dessous - Désemboîtage - Déconstruction, T15 - Dépose par le dessus - Désemboîtage - Déconstruction	J Validation de processus	60
Processus 03 - D 07 - Amiante-ciment par déconstruction en intérieur-M10-T14	Opé02-P04	M10 - Revêtement intérieur / Faux plafond : carton amianté, panneau sandwich , M20 - Revêtement intérieur / Faux plafond : plaque fibro ciment, M22 - Canalisation / Gaine en amiante ciment intérieur / Gaine d'activités bâtimentaires, M23 - Porte ou clapet coupe-feu / Porte palière d'ascenseur / Autre élément solide équivalent T14 - Dépose par le dessous - Désemboîtage - Déconstruction, T15 - Dépose par le dessus - Désemboîtage - Déconstruction	J Validation de processus	60

5. – Signatures

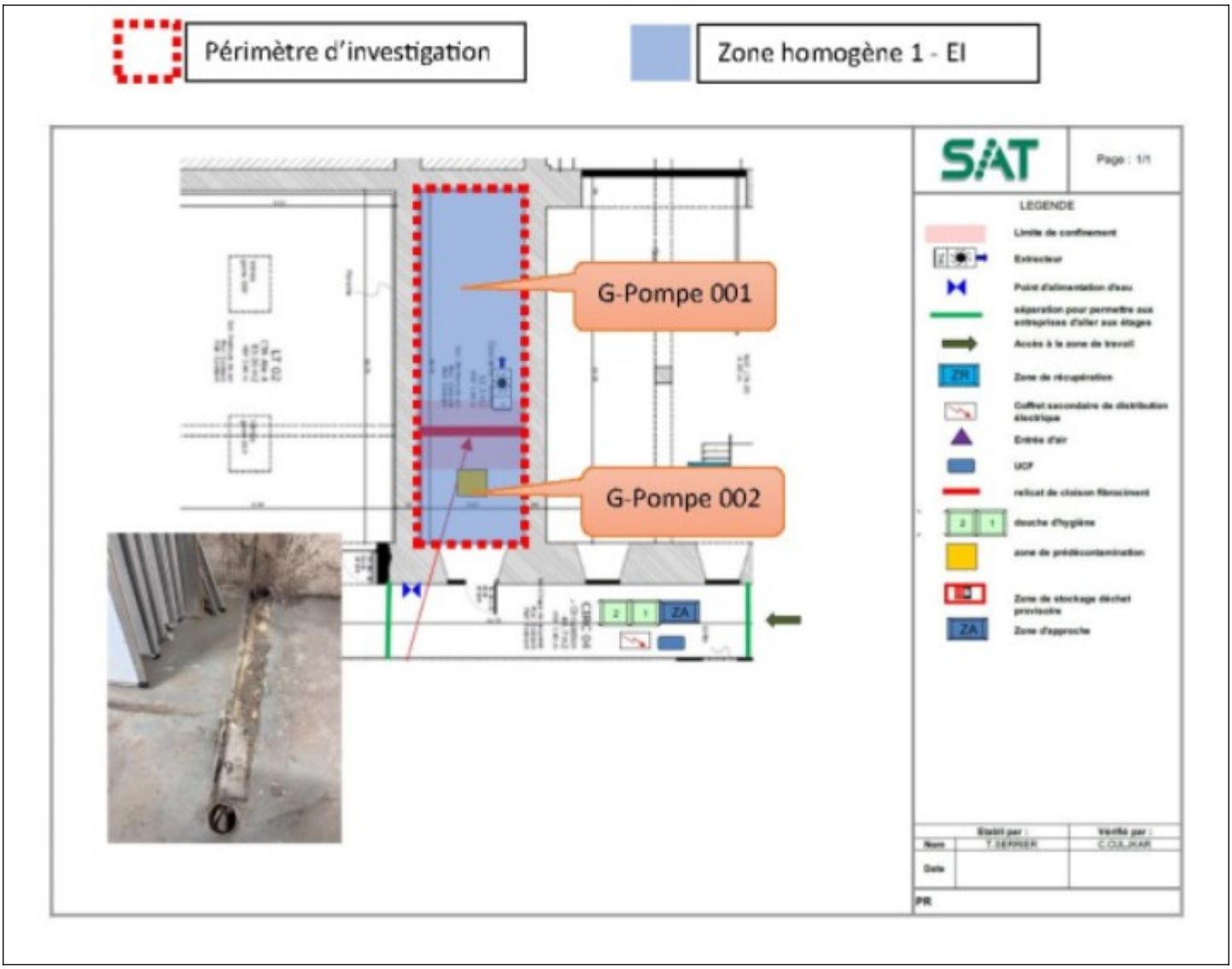
Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont habilitées

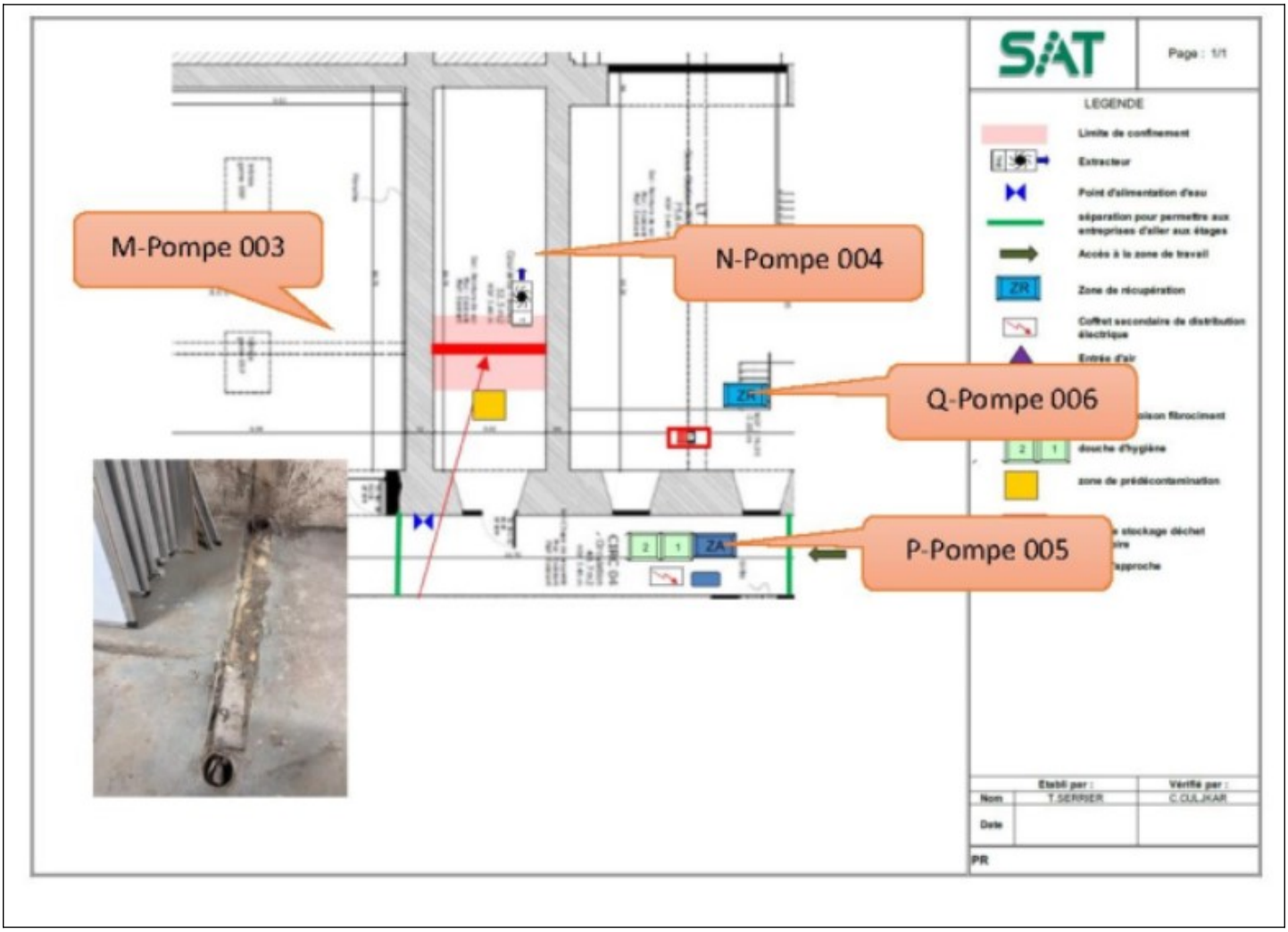
Fait à **VANDœuvre LES NANCY**, le **23/06/2023**

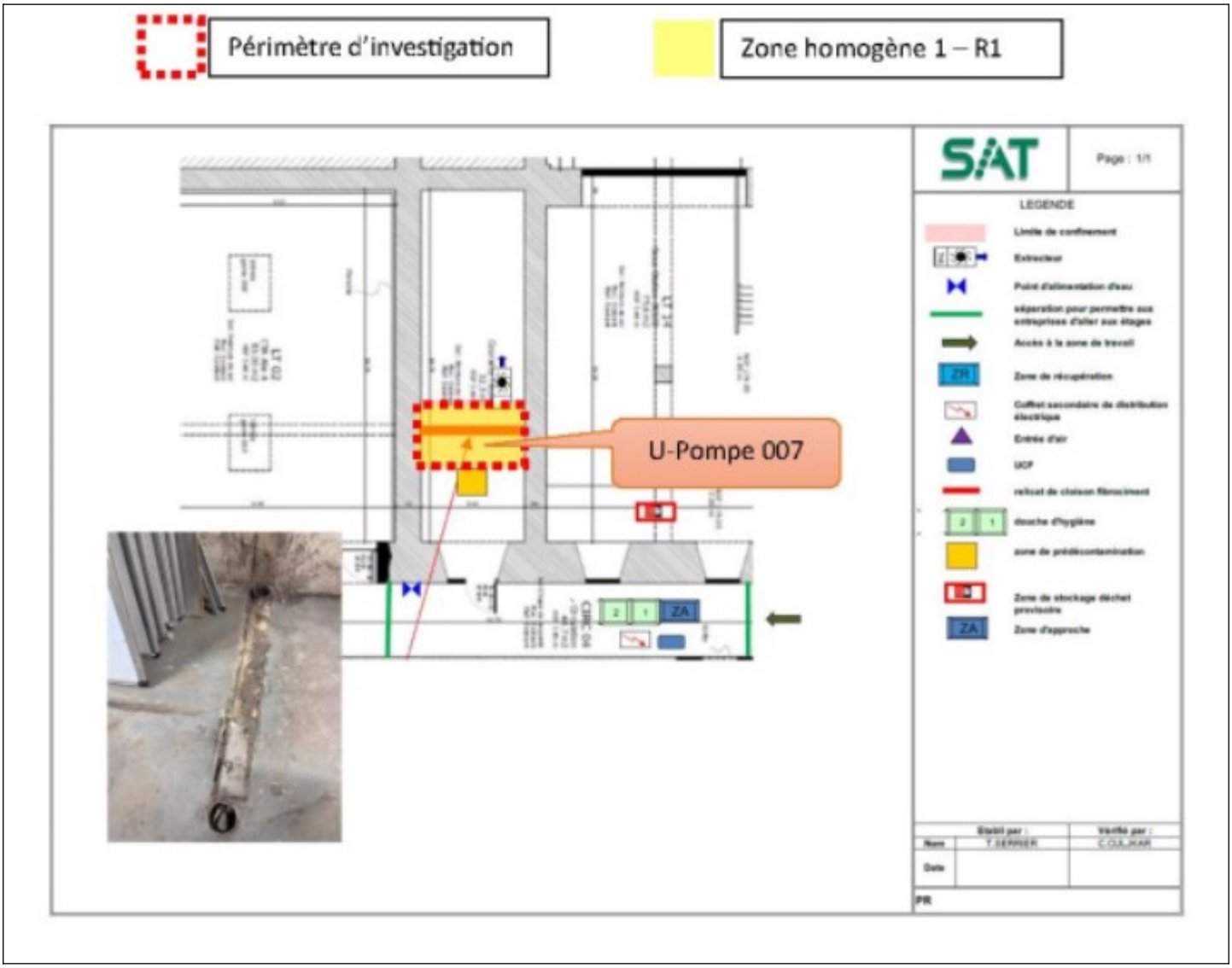
Par : Baptiste KIRCH

Signature du représentant :

6. - Annexe - Plan




M-Pompe 003
N-Pompe 004
Q-Pompe 006
P-Pompe 005
SAT
Page : 1/1
LEGENDE
Limite de confinement
Extracteur
Point d'alimentation d'eau
Accès à la zone de travail
Zone de récupération
douche d'hygiène
zone de prédécontamination
Etabli par :
Vérifié par :
Nom
T.SERRIER
C.CULHAR
Date
PR


Périmètre d'investigation
Zone homogène 1 – R1
U-Pompe 007
SAT
Page : 1/1
LEGENDE
Limite de confinement
Extracteur
Point d'alimentation d'eau
séparation pour permettre aux entreprises d'aller aux étages
Accès à la zone de travail
Zone de récupération
Coffret secondaire de distribution électrique
Entrée d'air
UCF
retrait de cloison fibrociment
douche d'hygiène
zone de prédécontamination
Zone de stockage déchet provisoire
Zone d'approche
ZA
Etabli par :
Vérifié par :
Nom
T.SERRIER
C.COLJAR
Date
PR

7. – Annexes

5- Qualification de l’entreprise

CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM333 **Valable du 07/02/2022 au 06/02/2027**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 02/05/2003
Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 448 701 938 00038
Code NACE : 3900Z
Numéro caisse de congés payés : 35878

Assurance Responsabilité travaux :
MSIG INSURANCE EUROPE AG F210.19.1434

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
MSIG INSURANCE EUROPE AG F210.19.1434

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Dénomination sociale : SAT FRANCE SARL

6 RUE CLÉMENT ADER
6 RUE CLEMENT ADER
ZONE ACTYPOLE
57970 YUTZ

Téléphone : 03 82 82 34 00 **Fax :** 03 82 82 62 06
Portable : 06 09 54 86 38
Responsabilité légale : GLANGE PATRICK CO-GÉRANT
HUBER STEPHEN CO-GÉRANT

Responsable Technique : CULJKAR CHRISTOPHE

Site internet : www.sat-europe.com
E-mail : satfrance@sat-france.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	85	EFF4	8 125 763	CA7
Dans l'activité	59	EFF4	8 125 763	CA7

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification (renouvellement)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Installations fixes de traitement de l'amiante Génie civil et terrains amiantifères Installations industrielles Matériels et équipements de transport Niveau d'empoussièrement : 3 - Date màj du D.U. : 23/11/2021	07/02/2022	06/02/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 14 décembre 2012 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Philippe BRUNEAU

Le Président de Qualibat

Gérard SENIOR

Version 2021 Edité le 02/02/2022

6- Résultats d'analyses

6.1 Analyses initiales

Rapport d'essai statique : 23-METZ-1254 - Pompe 001
Détermination de la concentration en fibre d'amiante dans l'air

Accréditation N°**1-6507**
Portée disponible sur https://www.cofrac.fr/

Numéro de dossier : 23-METZ-1254
Date de la mission : 12/07/2023 - 07 h 50

Site de prélèvement

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Moselle**
Adresse :..... **METZ INSEE - 5 rue Henry Maret - Chantier 23-00040**
Commune : **57000 METZ (France)**

Désignation Client

Désignation du donneur d'ordre :
Nom et prénom : **SAT - M. Thibaut SERRIER**
Adresse : **6, rue Clément Ader**
57970 YUTZ (France)

Caractéristique de la zone homogène et de la pompe : Pompe 001 Initial

Méthode suivant norme NF X 43-050
Objectif norme : G - État initial - Avant travaux et interventions liées à l'amiante
Objectif Sensibilité analytique : 0.3

Nombre de pièces unitaires : 1
Nombre de pompe sur la zone : 2
Occupation / Usage : De jour / Local de Vie

Date de début : 12/07/2023 - 07 h 50
Date de fin : 13/07/2023 - 07 h 50

Technicien préleveur : Baptiste KIRCH
Commentaires : Sans objet

Matériau concerné : Plaque FC
Score du matériau : Dégradation locale

Emplacement de la pompe	Débit initial (l/min)	Débit final (l/min)	Durée	Volume (litres)
Zone homogène 1 - EI / INSEE - Pièce 1	6.995	6.993	24 (h) 0 (min)	10071

Report des données issues de l'analyse : IT032307-2931 du 17/07/2023 réalisé par ITGA Metz (1, rue Graham Bell - Technopôle 2000 57070 METZ) – Accréditation COFRAC N° 1-6091 selon la Norme NF X 43-050

Fraction de filtre préparée	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne ouverture grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nbr d'ouvertures de grilles observées	Nombre de fibre comptées
0.75	222	0.0093	2	11	0

Sensibilité analytique (fibres/filtre)	Densité (fibres/filtre)	Intervalle de confiance à 95%
2893	0	0 - 8651

Les informations en violet ne sont pas soumises à notre accréditation mais à l'accréditation de notre laboratoire d'analyse mentionné ci-dessus.

Expression du résultat :

Les résultats des mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante sont inférieurs ou égaux à 5f/l comme fixé par l'article R 1334-29-3 du code de santé publique.
L'empoussièrement constaté est conforme à la préconisation du Code de la Santé Publique.
Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Sauf si le résultat est affiché <BS (borne supérieur)

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculées (Sensibilité analytique x Nbr filbres comptées)	Résultat : Concentration (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95% de « C »	Type d'amiante	Seuil réglementaire
0,29	0	<0,86	0 - 0,86	Non détecté	=< 5 f/L

La concentration calculée correspond au nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse.
Le résultat est la valeur finale en nombre de fibres d'amiante par litre d'air, qui peut être rendu sous la forme « inférieur à ». C'est la valeur à comparer au seuil réglementaire ou à prendre en compte pour le calcul de la VLEP.
Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
La norme NF X 43-050 précise que, dans le cas où le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, la limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95% correspond à moins d'une fibre dénombrée et n'a donc pas de signification. Le résultat doit alors être rendu sous la forme « inférieur » à la limite

supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95% de la concentration
Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Sauf si le résultat est affiché <BS (borne supérieur).

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **COFRAC***

Fait à VANDœuvre LES NANCY**, le** 18/07/2023

Par : Baptiste KIRCH

6.2 Analyses environnementales

Rapport d'essai statique : 23-METZ-1254 - Pompe 003
Détermination de la concentration en fibre d'amiante dans l'air

Accréditation N°**1-6507**
Portée disponible sur https://www.cofrac.fr/

Numéro de dossier : 23-METZ-1254
Date de la mission : 19/07/2023 - 13 h 15

Site de prélèvement

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Moselle**
Adresse :..... **METZ INSEE - 5 rue Henry Maret - Chantier 23-00040**
Commune : **57000 METZ (France)**

Désignation Client

Désignation du donneur d'ordre :
Nom et prénom : **SAT - M. Thibaut SERRIER**
Adresse : **6, rue Clément Ader**
57970 YUTZ (France)

Caractéristique de la zone homogène et de la pompe : Pompe 003 Environnemental

Méthode suivant norme NF X 43-050
Objectif norme : M - Mesure environnementale chantier - Pendant travaux et interventions liées à l'amiante
Objectif Sensibilité analytique :

Date de début : 19/07/2023 - 13 h 15
Date de fin : 19/07/2023 - 17 h 15

Nombre de pièces unitaires : 1
Nombre de pompe sur la zone : 4
Occupation / Usage : De jour / Local de Vie

Technicien préleveur : Baptiste KIRCH
Commentaires : Sans objet

Matériau concerné : Plaque FC
Score du matériau : Dégradation locale

Emplacement de la pompe	Débit initial (l/min)	Débit final (l/min)	Durée	Volume (litres)
Zone de travail / En limite de chantier	6.985	6.957	4 (h) 0 (min)	1673

Report des données issues de l'analyse : IT032307-4677 du 20/07/2023 réalisé par ITGA Metz (1, rue Graham Bell - Technopôle 2000 57070 METZ) – Accréditation COFRAC N° 1-6091 selon la Norme NF X 43-050

Fraction de filtre préparée	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne ouverture grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nbr d'ouvertures de grilles observées	Nombre de fibre comptées
0.75	222	0.0091	2	12	0

Sensibilité analytique (fibres/filtre)	Densité (fibres/filtre)	Intervalle de confiance à 95%
2711	0	0 - 8105

Les informations en violet ne sont pas soumises à notre accréditation mais à l'accréditation de notre laboratoire d'analyse mentionné ci-dessus.

Expression du résultat :

Les résultats des mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante sont inférieurs ou égaux à 5f/l comme fixé par l'article R 1334-29-3 du code de santé publique.
L'empoussièrement constaté est conforme à la préconisation du Code de la Santé Publique.
Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Sauf si le résultat est affiché <BS (borne supérieur)

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculées (Sensibilité analytique x Nbr filbres comptées)	Résultat : Concentration (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95% de « C »	Type d'amiante	Seuil réglementaire
1,62	0	<4,85	0 - 4,85	Non détecté	=< 5 f/L

La concentration calculée correspond au nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse.
Le résultat est la valeur finale en nombre de fibres d'amiante par litre d'air, qui peut être rendu sous la forme « inférieur à ». C'est la valeur à comparer au seuil réglementaire ou à prendre en compte pour le calcul de la VLEP.
Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
La norme NF X 43-050 précise que, dans le cas où le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, la limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95% correspond à moins d'une fibre dénombrée et n'a donc pas de signification. Le résultat doit alors être rendu sous la forme « inférieur » à la limite

supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95% de la concentration
Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Sauf si le résultat est affiché <BS (borne supérieur).

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **COFRAC***

Fait à VANDœuvre LES NANCY**, le** 21/07/2023

Par : Baptiste KIRCH

6.3 Mesures de restitution

Rapport d'essai statique : 23-METZ-1254 - Pompe 007
Détermination de la concentration en fibre d'amiante dans l'air

Accréditation N°**1-6507**
Portée disponible sur https://www.cofrac.fr/

Numéro de dossier : 23-METZ-1254
Date de la mission : 19/07/2023 - 13 h 15

Site de prélèvement

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Moselle**
Adresse :..... **METZ INSEE - 5 rue Henry Maret - Chantier 23-00040**
Commune : **57000 METZ (France)**

Désignation Client

Désignation du donneur d'ordre :
Nom et prénom : **SAT - M. Thibaut SERRIER**
Adresse : **6, rue Clément Ader 57970 YUTZ (France)**

Caractéristique de la zone homogène et de la pompe : Pompe 007 Final

Méthode suivant norme NF X 43-050
Objectif norme : U - Mesure de restitution 1 (libératoire) - A la fin de travaux de traitement de l'amiante
Objectif Sensibilité analytique : 0.3

Nombre de pièces unitaires : 1
Nombre de pompe sur la zone : 1
Occupation / Usage : De jour / Local de Vie

Date de début : 19/07/2023 - 13 h 15
Date de fin : 20/07/2023 - 13 h 15

Technicien préleveur : Baptiste KIRCH
Commentaires : Sans objet

Matériau concerné : Plaque FC
Score du matériau : Dégradation locale

Emplacement de la pompe	Débit initial (l/min)	Débit final (l/min)	Durée	Volume (litres)
Zone homogène 1 - R1 / INSEE - Pièce 1	7.009	7.005	24 (h) 0 (min)	10090

Report des données issues de l'analyse : IT032307-4679 du 20/07/2023 réalisé par ITGA Metz (1, rue Graham Bell - Technopôle 2000 57070 METZ) – Accréditation COFRAC N° 1-6091 selon la Norme NF X 43-050

Fraction de filtre préparée	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne ouverture grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nbr d'ouvertures de grilles observées	Nombre de fibre comptées
0.75	222	0.0091	2	11	0

Sensibilité analytique (fibres/filtre)	Densité (fibres/filtre)	Intervalle de confiance à 95%
2957	0	0 - 8842

Les informations en violet ne sont pas soumises à notre accréditation mais à l'accréditation de notre laboratoire d'analyse mentionné ci-dessus.

Expression du résultat :

Les résultats des mesures d'empoussièrement en fibre d'amiante sont inférieurs ou égaux à 5f/l comme fixé par l'article R 1334-29-3 du code de santé publique.
L'empoussièrement constaté est conforme à la préconisation du Code de la Santé Publique.
Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Sauf si le résultat est affiché <BS (borne supérieur)

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculées (Sensibilité analytique x Nbr filbres comptées)	Résultat : Concentration (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95% de « C »	Type d'amiante	Seuil réglementaire
0,29	0	<0,88	0 - 0,88	Non détecté	=< 5 f/L

La concentration calculée correspond au nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse.
Le résultat est la valeur finale en nombre de fibres d'amiante par litre d'air, qui peut être rendu sous la forme « inférieur à ». C'est la valeur à comparer au seuil réglementaire ou à prendre en compte pour le calcul de la VLEP.
Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
La norme NF X 43-050 précise que, dans le cas où le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, la limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95% correspond à moins d'une fibre dénombrée et n'a donc pas de signification. Le résultat doit alors être rendu sous la forme « inférieur » à la limite

supérieure de l'intervalle de confiance unilatérale à 95% de la concentration
Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Sauf si le résultat est affiché <BS (borne supérieur).

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **COFRAC***

Fait à VANDœuvre LES NANCY**, le** 21/07/2023

Par : Baptiste KIRCH

7- Déchets (BSDA)

Art. R. 541-45 du code de l'environnement.

Arrêté du 29 juillet 2005

Ministère de la Transition Ecologique

Bordereau de suivi de déchets dangereux contenant de l'amiante

Récépissé Trackdéchets

J'émets un BSDA pour : ☑ la collecte d'amiante sur un chantier ☐ la collecte en déchèterie relevant de la rubrique 2710-1 ☐ le groupement de déchets en transit sur un site relevant de la rubrique 2718 (ou 2710-1) ☐ la réexpédition après entreposage provisoire

N° Bordereau : BSDA-20230705-5V62Q88R9

1. Producteur ou détenteur du déchet

☐ Le MO ou le détenteur est un particulier

N° SIRET : 12002701600589
Nom (raison sociale) : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (DIR REG DU GRAND EST SITE DE METZ)
Adresse : 5 RUE HENRY MARET 57000 METZ

Tel : 06 20 04 68 17
Mail : thierry.abjean@insee.fr
Personne à contacter : MR ABJEAN

Informations chantier (si différente)

Nom du chantier / collecte : METZ INSEE 23-00040
Adresse chantier / collecte : 5 RUE HENRY MARET 57000 METZ

2. Déchets

Code déchet : 17 06 05*
Code famille : 6
Nom du matériau : PLAQUE FIBROCIMENT 23-00040 METZ INSEE
Présence de POP : Non

1.1 Signature

Je soussigné Thierry ABJEAN certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Date : 05/07/2023 Signature : SIGNÉ

Consistance : Solide
Quantité en tonnes : 6 ☐ Réelle ☑ Estimée

Mention au titre des règlements ADR/RID/ADN/IMDG (le cas échéant) : Non soumis, transport selon la disposition spéciale 168

Total type de conditionnements : 1
Total colis : 1
Détail Conditionnement/nombre :

1 x Big-bag / GRV

2.2 Numéros de scellés :

6334

3. Courtier

N° SIRET : 82475996300013
Nom (raison sociale) : SECTRA
Adresse : 53 RUE SAINT MICHEL 67700 MONSWILLER

4. Installation de destination

N° SIRET : 43459669800010
Nom (raison sociale) : SARL ECB
Adresse : RTE DE FENETRANGE 57930 BETTBORN

Tel : 06 70 58 41 95
Mail : ecb.amiante@outlook.fr
Personne à contacter : Anne BONNE

N° CAP : 2S10643
Code D/R prévu : D 5

5. Entreprise de travaux

N° SIRET : 44870193800038
Nom (raison sociale) : SAT FRANCE
Adresse : 6 RUE CLEMENT ADER 57970 YUTZ

Tel : 06 17 77 35 44
Mail : serrier@sat-france.fr
Personne à contacter : SERRIER

Certifications

☑ Travaux relevant de la sous-section 4

☑ Travaux relevant de la sous-section 3

Numéro de certification : AM333

Limite de validité : 06/02/2027

Organisme : QUALIBAT

5.1 Version papier

☐ je certifie disposer d'une version papier, signée du MOA et de moi-même, que je dois conserver 5 ans (copie MOA)

5.2 Signature

Je soussigné Jacquot certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Date : 18/07/2023 Signature : SIGNÉ

6. Transporteur

N° SIRET : 82475996300013
Nom (raison sociale) : SECTRA
Adresse : 53 RUE SAINT MICHEL 67700 MONSWILLER

Tel : +33952924061
Mail : transport@sectra-amiante.com
Personne à contacter : Nancy BERGER

Récépissé n° : 2267009
Département : 67
Limite de validité : 31/01/2027

Mode de transport : Route
Immatriculations:
Date de prise en charge: __/__/____
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Date : __/__/____ Signature :

7. Installation de destination

Date de présentation et d'acceptation sur site : __/__/____
Lot accepté : ☐ oui ☐ non ☐ partiellement

Quantité réelle acceptée :
Motif de refus (le cas échéant) :

8. Réalisation de l'opération

Code de traitement :
Date de réalisation : __/__/____

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et de bonne foi.

Date : __/__/____ Signature :